



Séance du Conseil municipal de Juin 2013

Point A : Arrêt du projet de PLU

Intervention de Chantal Duchène pour le groupe EELV

Monsieur le Maire,

Cher-es collègues,

L'arrêt, ce soir, de notre projet de PLU est l'aboutissement d'un travail collectif qui aura marqué toute la mandature.

Depuis la dernière révision générale de notre PLU, en 2004, l'urbanisme a pris un tournant car il est entré dans l'ère du développement durable. Après les avancées importantes de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, la loi Grenelle 2 a contribué à renforcer le rôle du PLU en matière de planification, de prescription et d'engagement dans une démarche assumée de développement durable. **En tant qu'élus locaux, notre responsabilité est grande car c'est le vivre-ensemble des habitants présents et à venir que nous engageons avec ce document.**

Par ailleurs, parallèlement à l'élaboration de notre PLU, se poursuivaient les travaux du Conseil régional pour l'élaboration du SDRIF, avec lequel notre PLU doit être compatible. Nous partageons la volonté affichée par le SDRIF de reconstruire la ville sur la ville et donc d'augmenter de manière raisonnée la densité dans la première couronne à laquelle appartient Ivry, pour éviter l'étalement urbain, source de la diminution inquiétante des terres agricoles, et d'émissions de gaz à effet de serre puisque l'étalement urbain s'accompagne d'une utilisation importante de la voiture individuelle. Pour autant, cette augmentation de la densité doit s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité de vie des habitant-es. Quand on est

plus nombreux à vivre ensemble sur un territoire, il faut prendre grand soin aux conditions de vie.

C'est pourquoi, tout au long de l'élaboration de ce PLU, nous avons été très attentifs à la question des espaces verts publics, à celle des terrains de jeux pour enfants et adolescent-es et à la question des hauteurs.

Sur la question des espaces verts publics, à l'horizon 2030, nous en serons à 5 m² par habitant alors que le SRIF préconise 10 m². Nous aurons certes progressé par rapport à l'état actuel, et nous reconnaissons volontiers qu'un effort a été fait, mais nous resterons encore loin du compte. Par ailleurs, nous n'avons pas encore résolu la question des espaces de jeux et de détente pour les adolescent-es. La question des hauteurs a été à l'ordre du jour de mobilisations durant la mandature et nous avons pu constater que la sensibilité de la population rejoignait la nôtre. Au final, notre groupe est globalement satisfait du résultat auquel nous sommes parvenus.

Notre groupe EELV a, tout au long de cette mandature, travaillé pour que le développement durable, la transition écologique et énergétique soient des composantes essentielles des politiques d'urbanisme et d'aménagement de la ville. En effet, l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement des Ivryens et des Ivryennes constitue le fil rouge de notre action politique. J'ai ainsi porté l'élaboration du plan climat énergie et de la charte des espaces publics. Notre groupe s'est aussi beaucoup impliqué dans l'élaboration de la charte écoquartier. Le vote de ces textes par le conseil municipal ont constitué pour nous des pas importants pour la prise en compte du développement durable dans l'action de notre municipalité.

Ces documents sont essentiellement des guides de bonne conduite, des déclarations symbolique d'intentions et, pour qu'ils aient force exécutoire, le PLU doit les retranscrire. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable en reprend une bonne partie et le règlement, que nous allons adopter ce soir, se devait d'être cohérent avec ce dernier.

De fait, le règlement du PLU contient plusieurs avancées : la mutualisation du stationnement et la mise en place de normes pour le stationnement des vélos dans les immeubles de logement et d'activité va permettre de mieux maîtriser la place de la voiture et donc de limiter

les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit. Par contre, même si l'exposé des motifs invoque, à de nombreuses reprises la nécessité de développer l'usage des modes actifs que sont la marche et le vélo, force est de constater - nous venons de l'évoquer lors de la discussion sur le voeu sur ce thème en début de séance - que le développement des itinéraires cyclables aura été le parent pauvre de cette mandature, les efforts que j'ai déployés en tant qu'adjointe chargée de cette politique ayant été constamment contrecarrés. Par contre, et nous nous en félicitons, le PLU comprend une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur les cheminements piétonniers.

Concernant l'énergie, pour toute construction, hors maison individuelle, il est demandé de tendre vers une consommation conventionnelle d'énergie primaire (Cep) de chauffage inférieure à 15kWh/m²/an, ce qui correspond à la norme des bâtiments passifs.

Nous n'avons pas pu, pour l'élaboration de ce PLU, nous appuyer sur un diagnostic de la biodiversité et nous le regrettons car nous sommes sur des équilibres fragiles que nous nous devons de préserver. Le travail sur ce point devra être rapidement mis en oeuvre, que ce soit à notre niveau ou à celui de la communauté d'agglomération. Avec les moyens dont nous disposons, le PLU a néanmoins prévu des dispositions spécifiques et nous nous en félicitons.

Enfin, Ivry est une ville particulièrement vulnérable aux risques naturels que sont les inondations et les carrières. C'est un thème qui a été peu abordé même si le règlement tient bien évidemment compte de ces risques. Par contre, nous pensons que la sensibilisation des promoteurs et de la population à ces risques devrait être développée.

Pour finir sur le contenu de ce projet de PLU, nous nous réjouissons qu'il inclut, comme le prévoit la loi, une série d'indicateurs qui nous aideront à mesurer nos progrès. Leur suivi sera essentiel pour la mise en oeuvre concrète des mesures auxquelles nous tenons.

Je terminerai cette intervention sur la concertation.

Concertation entre les élus de la majorité tout d'abord : j'ai pu le constater à titre personnel lors des réunions intersecteurs entre Romain et moi-même, avec la direction des espaces publics et celle du développement urbain. Sur la forme, les débats entre élus se sont

déroulés, la plupart du temps de manière constructive. Des points de contentieux ont fait l'objet de négociations, parfois âpres, mais toujours avec la volonté de comprendre els différents points de vue.

Concertation avec la population également, même s'il faut l'avouer le résultat est assez mitigé. Le rapport de l'administration l'indique : la participation s'est révélée assez faible, mais, comme l'a dit Romain, les débats ont été riches. Le questionnaire qui avait été mis en place sur internet n'a pas pu être exploité faute d'un nombre de réponses suffisant. L'urbanisme est certes une matière complexe pour le non-initié, mais il faut nous interroger sur les méthodes que nous utilisons pour impliquer les ivryens et les ivryennes sur l'évolution de notre ville.

Vous l'aurez compris, pour les élu-es EELV, ce PLU n'est pas en soi un aboutissement mais une étape. Il ne répond pas à toutes nos attentes, mais Ivry revient de loin en matière de développement durable et il serait dommage de boudier notre plaisir à mettre en œuvre la transition écologique sur notre territoire.

Notre groupe votera donc en faveur de l'arrêt de ce projet.

Je vous remercie.